

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 18 septembre 2024, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux de la société CREOS en vue de l'enfouissement de réseaux électriques dans la rue de Dommeldange (CR 233) et la rue de l'Eglise (CR 233) à Walferdange :

Route barrée

Du lundi 30 septembre 2024 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 8 novembre 2024 à 18.00 heures, suivant les besoins des travaux, le tronçon de la rue de Dommeldange entre les maisons numéros 50-76 est barré à toute circulation routière, sur la zone du chantier.

Excepté à l'occasion du Walfer Vollekslaf le 6 octobre 2024

Excepté à l'occasion des travaux dans la rue de l'Eglise prévus le 28 octobre 2024.

Du lundi 30 septembre 2024 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 8 novembre 2024 à 18.00 heures, suivant les besoins des travaux, le passage à niveau PN 16 à Walferdange (entre rue de Dommeldange et rue de la Montagne) est barré à toute circulation routière.

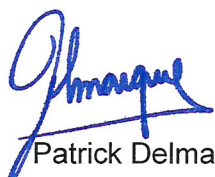
Stationnement interdit

Le stationnement est interdit du lundi 30 septembre 2024 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 8 novembre 2024 à 18.00 heures, suivant les besoins des travaux, dans la rue de Dommeldange, sur le tronçon longeant les maisons numéros 50-76, des deux côtés, excepté les véhicules en relation avec les travaux.

Le stationnement est interdit du lundi 30 septembre 2024 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 8 novembre 2024 à 18.00 heures, suivant les besoins des travaux, dans la rue du Chemin de Fer, sur le tronçon longeant les maisons numéros 11-31, des deux côtés, excepté les véhicules en relation avec les travaux

Walferdange, le 20 septembre 2024.

Le secrétaire,


Patrick Delmarque

Le Bourgmestre ff,


Jessie Thill
1^{ière} échevine